



## Déclaration de l'UNSA Education d'Indre et Loire CDEN du 28 juin 2018

Mesdames Messieurs les membres de ce CDEN,

La litanie des insatisfactions est longue

- gel du point d'indice pour 2017 et 2018,
- hausse de la CSG non compensée intégralement sur la durée et donc sans gain de pouvoir d'achat,
- report d'un an de la mise en œuvre du protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) alors que l'inflation repart à la hausse
- remise en cause du paritarisme,
- fermeture annoncée des CIO,
- défaillance grave de parcours sup pour certains élèves,
- confiance en panne sèche

La parole de l'Etat ne sera donc pas tenue, de même que celle du Président de la République puisque l'évolution de la rémunération des agents publics en 2018 sera négative, compte tenu de la hausse des cotisations retraites depuis le 1er janvier. Pour l'UNSA-Education au-delà des contentieux à régler sur le pouvoir d'achat, c'est aussi la reconnaissance de l'utilité sociale des agents publics qui est en cause.

Plusieurs questions spécifiques à notre département

Sur la question de la ruralité, notre fédération a apprécié d'être destinataire des conventions signées. Nous rappelons que nous soutenons la création, lorsque c'est possible, de RPI concentrés. Eviter l'isolement de jeunes collègues, promouvoir l'émulation pédagogique et accueillir élèves et enseignants dans des locaux dignes est notre volonté.

Fermeture annoncée des CIO. Notre fédération soutient les pétitions nationale et académique. Qu'en est-il du CIO d'Amboise, logé dans des modulaires inondés. Sera-t-il le premier sur la liste ?

Suite à des difficultés rencontrées récemment quant à la création d'un groupement de services, il serait souhaitable que le Conseil Départemental organise une consultation même dans l'urgence au lieu de se contenter d'une réponse négative et lapidaire.

Nous remercions le Conseil Départemental d'avoir convoqué un groupe de travail sur la dotation globale de fonctionnement ainsi que le suivi des gros travaux et restructurations.

Quant à la réforme des rythmes, nous pouvons parler de bataille navale. Acte un l'amiral Peillon lance un navire qui prend l'eau. Son successeur, M Hamon le touche puis M Blanquer le coule. Si l'UNSA-Education reste persuadée du bien-fondé des cinq matinées de travail force est de constater que la norme devient exceptionnelle avec des points chauds sur certaines communes, Saint Avertin et Saint Pierre des Corps pour ne citer que les plus grosses. Dans l'appellation « Education nationale » il y a le mot « nationale » et laisser des collectivités locales décider seules des rythmes et horaires nous semble irresponsable et générateur de conflits.

En conclusion, nous souhaitons rappeler que l'Ecole n'est pas un coût pour notre société, mais un investissement durable et nous souhaitons à l'UNSA, la voir avancer parce que nous avons le Service public au cœur de nos préoccupations.